

# RemaSOL

Préparateur solaire

## 150SE-1S



### Notice d'utilisation

# Sommaire

---

<b>1</b>	<b>Consignes de sécurité</b> .....	<b>4</b>
	<b>1.1</b> <b>Consignes de sécurité</b> .....	<b>4</b>
	<b>1.2</b> <b>Recommandations</b> .....	<b>6</b>
	<b>1.3</b> <b>Responsabilités</b> .....	<b>7</b>
	1.3.1    Responsabilité du fabricant .....	7
	1.3.2    Responsabilité de l'installateur .....	8
	1.3.3    Responsabilité de l'utilisateur .....	8
<b>2</b>	<b>A propos de cette notice</b> .....	<b>9</b>
	<b>2.1</b> <b>Symboles utilisés</b> .....	<b>9</b>
	2.1.1    Symboles utilisés dans la notice .....	9
	2.1.2    Symboles utilisés sur l'équipement .....	9
	<b>2.2</b> <b>Abréviations</b> .....	<b>9</b>
<b>3</b>	<b>Description technique</b> .....	<b>10</b>
	<b>3.1</b> <b>Homologations</b> .....	<b>10</b>
	<b>3.2</b> <b>Principaux composants</b> .....	<b>10</b>
	3.2.1    Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire .....	10
	<b>3.3</b> <b>Tableaux de commande</b> .....	<b>10</b>
	3.3.1    Description des touches .....	10
	3.3.2    Description de l'afficheur .....	11
<b>4</b>	<b>Utilisation de l'appareil</b> .....	<b>13</b>
	<b>4.1</b> <b>Affichage des valeurs mesurées</b> .....	<b>13</b>
	4.1.1    Remise à zéro des valeurs .....	13
	<b>4.2</b> <b>Réglages Utilisateurs</b> .....	<b>14</b>
	4.2.1    Régler l'heure .....	14
	4.2.2    Forcer l'appoint .....	14
	4.2.3    Modifier les autorisations de l'appoint .....	14
	4.2.4    En cas d'absence prolongée .....	14

	4.3	Démarrage et arrêt de la régulation .....	15
<b>5</b>		<b>Contrôle et entretien .....</b>	<b>16</b>
	5.1	Consignes générales .....	16
	5.2	Soupape ou groupe de sécurité .....	16
	5.3	Nettoyage de l'habillage .....	16
	5.4	Contrôle de l'anode en magnésium .....	16
<b>6</b>		<b>En cas de dérangement .....</b>	<b>17</b>
	6.1	Incidents et remèdes .....	17
<b>7</b>		<b>Caractéristiques techniques .....</b>	<b>18</b>
	7.1	Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire .....	18
<b>8</b>		<b>Garanties .....</b>	<b>19</b>
	8.1	Généralités .....	19
	8.2	Conditions de garantie .....	19
<b>9</b>		<b>Annexe – Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique .....</b>	<b>21</b>



# 1 Consignes de sécurité

---

## 1.1 Consignes de sécurité

---



### DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



### ATTENTION

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, l'appareil est vidangé.

**ATTENTION****Dispositif limiteur de pression**

- ▶ Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- ▶ Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- ▶ De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire.



La notice d'utilisation et la notice d'installation sont également disponibles sur notre site internet.

**ATTENTION**

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

**ATTENTION**

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

**ATTENTION**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre "Caractéristiques techniques".

**DANGER**

En cas d'émanations de fumées ou de fuite de fluide frigorigène :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Evacuer les lieux.
4. Contacter le professionnel qualifié.

**ATTENTION**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

**ATTENTION**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

## 1.2 Recommandations

---

**AVERTISSEMENT**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation. Ne jamais vidanger l'installation. Ne pas remplacer ou ajouter de l'eau ou du fluide solaire dans l'installation. Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

**Autocollants d'instruction**

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

**AVERTISSEMENT**

Ne jamais couper le courant de la régulation solaire même lors d'absences prolongées. La régulation protège l'installation contre les surchauffes estivales lorsqu'elle est en fonctionnement.

**AVERTISSEMENT**

Ne pas modifier les paramètres de la régulation sans en maîtriser le fonctionnement.

Lors d'absences prolongées, il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 45 °C. Durant les périodes de présence, la consigne doit être réglée en dessous de 60 °C.

## 1.3 Responsabilités

---

### 1.3.1. Responsabilité du fabricant

---

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

 et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

### 1.3.2. Responsabilité de l'installateur

---

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

### 1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

---

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

## 2 A propos de cette notice

---

### 2.1 Symboles utilisés

---

#### 2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

---

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



##### **DANGER**

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



##### **AVERTISSEMENT**

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



##### **ATTENTION**

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

#### 2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement

---



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

### 2.2 Abréviations

---

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire

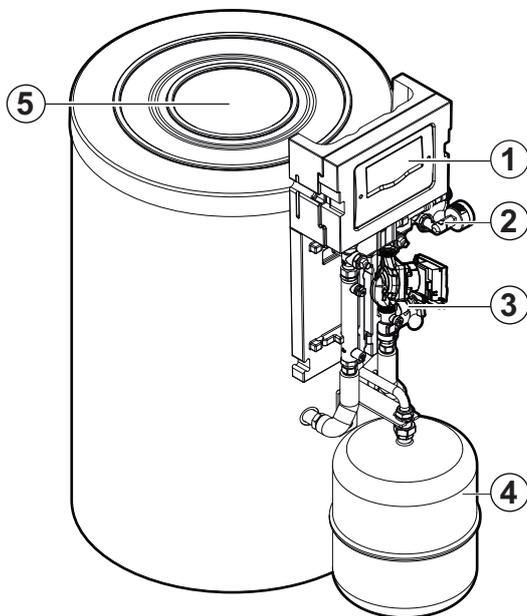
## 3 Description technique

### 3.1 Homologations

### 3.2 Principaux composants

#### 3.2.1. Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

##### Vue extérieure



M003150-B

- ① Régulation solaire
- ② Groupe de sécurité du circuit solaire
- ③ Station solaire
- ④ Vase d'expansion
- ⑤ Echangeur solaire
- ⑥ Anode
- ⑦ Tampon supérieur

### 3.3 Tableaux de commande

#### 3.3.1. Description des touches



M002759-A

- A** Touche ↑ :
  - ▶ Déplacer le curseur vers le haut.
  - ▶ Augmenter la valeur du paramètre .
- B** Touche ✓ :
  - ▶ Accéder à un paramètre sélectionné.
  - ▶ Valider une modification de valeur.

**C Touche ↓ :**

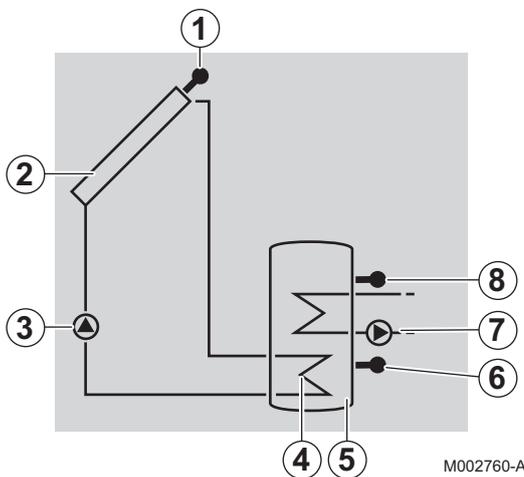
- ▶ Déplacer le curseur vers le bas.
- ▶ Diminuer la valeur du paramètre.

**D Commutateur 3 positions :**

- ▶ ☀ : L'appoint peut être actif en mode diurne et en mode nocturne.
- ▶ 0 : L'appoint est désactivé.
- ▶ ☀ : L'appoint est actif en mode nocturne uniquement.

**3.3.2. Description de l'afficheur**

■ Schémas du système (System-Screen)



- ① Sonde capteur solaire
- ② Capteurs solaires
- ③ Circulateur solaire
- ④ Echangeur solaire
- ⑤ Préparateur solaire
- ⑥ Sonde solaire
- ⑦ Appoint (sauf BSL 150)
- ⑧ Sonde eau chaude sanitaire - Appoint

■ Indicateurs de fonctionnement

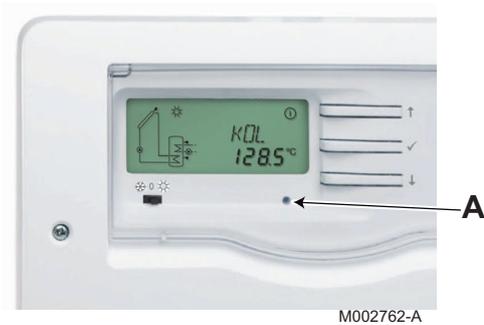


Symbole fixe	Symbole clignotant	Etat
①		Pompe solaire activée.
Ⓜ		Appoint activé.
☀		Température de consigne du préparateur dépassée.
①	☀	Fonction refroidissement du capteur ou du préparateur activée.
☀		Fonction antigel activée.
①	☀	Fonction antigel active (en fonctionnement).
	☀	Température minimale des capteurs dépassée.
	⚠☀	Température maximale du préparateur dépassée.
	⚠	Température maximale du capteur dépassée.
SET		Paramètre de réglage.
	SET	Modification des réglages.

Symbole fixe	Symbole clignotant	Etat
		Défaut sonde.
		Forçage de la pompe solaire.
		Forçage de l'appoint.

■ Indicateur à LED

A LED



Code de message de la LED	Etat du circulateur	Description
<b>Vert continu</b>	Le relais pompe est fermé.	Fonctionnement normal de la régulation.
<b>Vert / rouge clignotant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Phase d'initialisation</li> <li>▶ Mode manuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'installation est en mode manuel : Mettre la régulation en mode automatique.</li> </ul>
<b>Rouge clignotant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Défaut sonde.</li> <li>▶ Dépassement de la température maximum du préparateur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le préparateur a atteint la température de consigne et l'installation est en mode sécurité surchauffe ou en mode refroidissement.</li> <li>▶ Il y a un défaut sonde.</li> </ul>

# 4 Utilisation de l'appareil

## 4.1 Affichage des valeurs mesurées

Faire défiler les valeurs mesurées à l'aide des touches ↓ et ↑.

Paramètre	Description	Remarques
<b>TC</b>	Température du capteur	Sonde S1. La valeur <b>TC</b> indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du capteur.
<b>TR</b>	Température du préparateur (Echangeur solaire - bas)	Sonde S2. La valeur <b>TR</b> indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du préparateur ECS en zone inférieure.
<b>THR</b>	Température du préparateur (Appoint)	Sonde S3. La valeur <b>THR</b> indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du préparateur ECS en zone supérieure.
<b>PC %</b>	Régime de la pompe	La valeur <b>PC %</b> indique en temps réel le régime du circulateur solaire (0-100 %).
<b>tc</b>	Durée d'auto calibrage	La valeur <b>tc</b> indique en secondes le temps restant lors de la phase d'auto-calibrage.
<b>RAP</b>	Forcer l'appoint	<b>On</b> : Appoint alimenté. <b>AUTO</b> : Appoint piloté par la régulation.  Voir chapitre : "Forcer l'appoint", page 14.
<b>h P1</b>	Compteur d'heures de fonctionnement de la pompe solaire	Remise à zéro possible.  Voir chapitre : "Remise à zéro des valeurs", page 13.
<b>KWh</b>	Quantité de chaleur (kWh)	▶ La quantité de chaleur reçue est calculée selon les paramètres renseignés lors de la mise en route (DMAX).
<b>MWh</b>	Quantité de chaleur (MWh)	▶ Remise à zéro possible.  Voir chapitre : "Remise à zéro des valeurs", page 13. Les valeurs <b>KWh</b> ou <b>MWh</b> indiquent en kWh ou en MWh une estimation de la quantité totale de chaleur produite par l'installation depuis la mise en service de la régulation. La quantité de chaleur reçue est calculée selon les paramètres renseignés lors de la mise en route (DMAX).
<b>HRE</b>	Heure	 Voir chapitre : "Régler l'heure", page 14.

### 4.1.1. Remise à zéro des valeurs

Il est possible de remettre à zéro la valeur quand la mention  s'affiche.

1. Sélectionner une valeur à l'aide des touches ↓ et ↑.
2. Appuyer sur la touche ✓ pendant 2 secondes. La valeur se remet à zéro.



Pour interrompre l'opération, n'appuyer sur aucune touche pendant 5 secondes. La régulation retournera automatiquement au mode affichage des valeurs.

## 4.2 Réglages Utilisateurs

### 4.2.1. Régler l'heure

1. Sélectionner le canal **HRE** avec les touches ↓ et ↑.
2. Appuyer sur la touche ✓ pendant 2 secondes.
3. Régler les heures avec les touches ↓ et ↑.
4. Appuyer sur la touche ✓ pour valider.
5. Régler les minutes avec les touches ↓ et ↑.
6. Appuyer sur la touche ✓ pour valider.



#### ATTENTION

Le contrôleur ne bascule pas automatiquement entre l'heure d'été et l'heure d'hiver.

### 4.2.2. Forcer l'appoint

1. Sélectionner le canal **RAP** avec les touches ↓ et ↑.
2. Appuyer sur la touche ✓ pendant 2 secondes. Le symbole  clignote.
3. Régler le paramètre **RAP** sur **ON** à l'aide de la touche ↑.
4. Appuyer sur la touche ✓ pour valider le réglage.



L'appoint électrique s'arrête quand la température de consigne est atteinte.

### 4.2.3. Modifier les autorisations de l'appoint

Basculer le commutateur pour modifier les autorisations de l'appoint électrique.

	Hiver : L'appoint est autorisé le jour et la nuit.
0	L'appoint n'est pas autorisé. Pas de réchauffage par appoint.
	Été : L'appoint est uniquement autorisé la nuit.



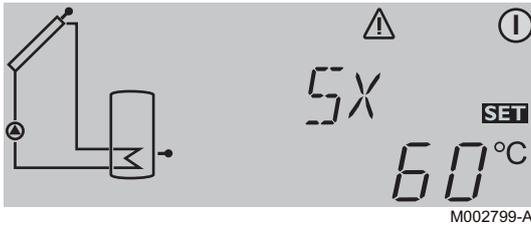
L'appoint est désactivé si la pompe solaire est en service.

### 4.2.4. En cas d'absence prolongée

En cas d'absence prolongée, arrêter l'appoint électrique si la fonction est activée et réduire la consigne du préparateur solaire :



M002763-A



1. Régler le commutateur 3 positions sur 0.
2. Avancer jusqu'au dernier canal d'affichage (**HRE**) avec la touche ↓.
3. Appuyer sur la touche ↓ pendant 5 secondes.  
Un paramètre de réglage s'affiche, avec la mention **SET**.
4. Sélectionner le paramètre **SX** à l'aide des touches ↑ et ↓.
5. Appuyer brièvement sur la touche ✓.  
La mention **SET** clignote, le paramètre est réglable.
6. Modifier le paramètre à l'aide des touches ↓ et ↑.  
Par exemple 45 (°C).
7. Appuyer sur ✓ pour valider le réglage.

### ■ Retour d'absence prolongée

Au retour d'absence prolongée :

- ▶ Régler la consigne du préparateur solaire **SX** à sa valeur d'installation.
- ▶ Autoriser à nouveau les appoints.
- ▶ Régler le commutateur 3 positions sur hiver ou été, suivant la saison.

## 4.3 Démarrage et arrêt de la régulation



### ATTENTION

Si la température dans les capteurs solaires est supérieure à 130 °C, la régulation fonctionne en mode sécurité. Attendre le soir pour la mise en route ou refroidir (couvrir) les capteurs solaires.

La mise en service est effectuée par l'installateur. Une fois sous tension, la régulation est en mode automatique. Pour déclencher la pompe solaire, il faut une température minimum de 30 °C au niveau du capteur et un écart de température de 6 °C par rapport au préparateur eau chaude sanitaire.



Si des conditions particulières rendent nécessaire la modification des réglages, contacter l'installateur.

# 5 Contrôle et entretien

---

## 5.1 Consignes générales

---



### ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

## 5.2 Soupape ou groupe de sécurité

---

La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



### AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

## 5.3 Nettoyage de l'habillage

---

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

## 5.4 Contrôle de l'anode en magnésium

---

Faire vérifier l'état de l'anode par l'installateur. L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

# 6 En cas de dérangement

---

## 6.1 Incidents et remèdes

---

Description	Vérifications	Solutions
Le témoin lumineux de contrôle est éteint.	Le courant est coupé.	Rétablir le courant.

# 7 Caractéristiques techniques

## 7.1 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

<b>Circuit primaire : Echangeur solaire</b>		
Température maximale de service	°C	110
Pression de service maximale	bar (MPa)	10 (1)
Capacité de l'échangeur	litres	4.5
Surface d'échange	m <sup>2</sup>	0.67
<b>Circuit secondaire (eau sanitaire)</b>		
Température maximale de service	°C	95
Pression de service maximale	bar (MPa)	10 (1)
Capacité en eau	litres	145
Volume d'appoint	litres	-
Volume solaire	litres	145
<b>Poids</b>		
Poids d'expédition - Colis préparateur	kg	68
<b>Performances</b>		
Consommation d'entretien ( $\Delta T=45K$ ) <sup>(1)</sup>	kWh/24h	1.4
(1) Satisfait aux exigences de la norme EN 12977-1		

# 8 Garanties

---

## 8.1 Généralités

---

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

## 8.2 Conditions de garantie

---

Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

## Annexe

Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique

## Table des matières

<b>1 Informations spécifiques</b> .....	<b>3</b>
1.1 Recommandations .....	3
1.2 Directive écoconception .....	3
1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude .....	3
1.4 Pompe de circulation .....	3
1.5 Mise au rebut et recyclage .....	3
1.6 Fiche de produit - Dispositifs solaires .....	3

# 1 Informations spécifiques

## 1.1 Recommandations



### Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

## 1.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

## 1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

			150SE-1S
Volume de stockage	V	l	145
Pertes statiques	S	W	58

## 1.4 Pompe de circulation



### Remarque

La valeur de référence des pompes de circulation les plus efficaces est  $EEL \leq 0,20$ .

## 1.5 Mise au rebut et recyclage



### Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
6. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

## 1.6 Fiche de produit - Dispositifs solaires

Tab.2 Fiche de produit des dispositifs solaires

		150SE-1S
Ballon d'eau chaude solaire - classe d'efficacité énergétique		
Ballon d'eau chaude solaire - pertes statiques	W	58
Ballon d'eau chaude solaire - volume de stockage	l m <sup>3</sup>	145 0,145
Consommation électrique - Pompe	W	23
Consommation électrique - Veille	W	0,36
Consommation annuelle d'énergie auxiliaire ( $Q_{aux}$ )	kWh	49







Votre fournisseur



© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

12/05/2016



7606893-001-06

 **remeha**

The Remeha logo symbol is a stylized 'R' inside a square frame. The word 'remeha' is written in a bold, lowercase, sans-serif font.